

Session du stage :

Nom du stagiaire :

Nom du milieu de stage :

Nom du superviseur :

Nom du tuteur :

Bilan de mi-session

L'évaluation du stage ainsi que l'évaluation des supervisions sont remplies et discutées une première fois à la mi-session afin de poser un regard formatif sur le déroulement du stage. Si des préoccupations et inquiétudes sont exprimées quant au déroulement du stage, un contrat d'attentes de comportements et d'attitudes à démontrer pour la poursuite du stage sera mis en place. Ce contrat vise à soutenir le stagiaire dans l'identification de moyens et stratégies qui lui permettront d'apporter les ajustements nécessaires au développement des compétences.

Appréciation finale¹ du stage à remplir conjointement par le stagiaire et le tuteur à la fin du stage.

Cette appréciation sera discutée lors de la rencontre prévue pour l'évaluation finale en présence du superviseur du collège.

1. Le superviseur joindra la copie de l'appréciation finale à son document d'évaluation finale.

L'évaluation finale

Le superviseur du collège a la responsabilité d'attester ou non du développement des compétences ciblées par le stage. Il doit s'assurer de l'équité des attentes entre les différents milieux de stage.

L'évaluation finale est le reflet de l'appréciation effectuée au préalable par le stagiaire et le tuteur et discutée lors de la rencontre en présence du superviseur ainsi que de tous les suivis, rencontres, discussions que le superviseur a eus avec le stagiaire et le tuteur tout au long de la session.

L'ensemble de toutes les informations recueillies pourraient avoir entraîné des modifications à certaines cotes de l'appréciation remplie par le stagiaire et le tuteur.

Évaluation finale des supervisions

Le stagiaire doit remplir le document d'évaluation des supervisions avant la rencontre prévue en fin de session avec son superviseur.

Son évaluation sera partagée et discutée avec le superviseur lors de cette rencontre.

Les cotes faisant l'objet de désaccord doivent être discutées en apportant des faits objectifs.

Si la cote du superviseur est maintenue, le superviseur expliquera au stagiaire les éléments qui justifient sa décision.

REMARQUE :

Session du stage :

Nom du stagiaire :

Nom du milieu de stage :

Nom du superviseur :

Nom du tuteur :

Pour que le stage soit considéré comme réussi, le stagiaire doit obtenir la note de passage équivalente à 60 % à ces **2 évaluations certificatives** :

Stage dans le milieu : soit une note minimale de 36/60

et

Supervisions : soit une note minimale de 15/25

Si la note d'une des évaluations est inférieure à 60 %, la note de cette évaluation est rapportée sur 100 et le stage est échoué.

Si les deux (2) évaluations certificatives sont réussies, s'ajoutent un ou des travaux sur 15 points pour obtenir la note finale.

ATTENTION : Si le stage est **abandonné** ou **interrompu** avant la fin de la session, le stage est **échoué**; seule la note du ou des travaux ayant été remis apparaîtra sur le relevé de notes.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU STAGE D'APPLICATION (351-491-ME)

Dans le cadre du stage d'application et à travers l'exercice des fonctions reliées à la profession d'éducateur spécialisé, l'étudiant aura, de façon plus spécifique, à exercer son sens de l'observation puisque celui-ci constitue le préalable à toute intervention en éducation spécialisée. De plus, il aura à animer des groupes de clientèles.

1. Compétences personnelles en lien avec la profession

2. Compétences professionnelles :

« Animer des groupes de clientèles et des équipes de travail » 01A1*

« Relever des renseignements relatifs aux comportements d'une personne » 019S*

* Compétence terminale

PROCÉDURE D'ÉVALUATION DU STAGE

Évaluation formative (vers la 7^e ou la 8^e semaine de stage)

À la mi-session, un regard formatif est posé sur le déroulement du stage. Cette rétroaction identifie au stagiaire ce qui est à conserver et ce qui est à changer ou à consolider d'ici la fin de son stage. Pour cela, la démarche suivante est proposée:

1. Le tuteur et le stagiaire remplissent d'abord individuellement le présent document, à la lueur des explications relatives à l'échelle d'appréciation qui sont inscrites à la page suivante. Cette démarche amène notamment le stagiaire à témoigner de sa capacité d'auto-évaluation.
2. Puis, le tuteur et le stagiaire se rencontrent pour échanger à propos de leur appréciation.
3. Par la suite, un bilan est fait au superviseur de stage.

Évaluation sommative (à la fin du stage)

Les mêmes étapes de la démarche suivie lors de l'appréciation formative ont lieu. La distinction tient à ce qu'ici, le superviseur s'assure d'avoir l'ensemble des informations qui lui permettra d'attribuer la note globale du stage et de pouvoir attester du développement des compétences démontrées à la fin des 15 semaines de stage.

Important : Ce document sera annexé à l'évaluation du superviseur. Il est impératif de le remplir et d'y inscrire des **commentaires enrichissant** l'appréciation (avec l'autorisation de l'étudiant, des copies peuvent être demandées par des employeurs ou des responsables de l'admission dans d'autres établissements d'enseignement).

Note : Pour alléger le texte, l'emploi du genre masculin comprend et inclut le féminin.

EXPLICATION DE L'ÉCHELLE D'APPRÉCIATION

RAPPEL : C'est le superviseur du collège qui a la responsabilité d'attribuer la note du stage.

Toutefois, la grille d'appréciation complétée ainsi que les observations et commentaires qui seront recueillis tout au long de la session sont essentiels à l'éval

Le stagiaire agit avec assurance et de façon proactive :

- Le stagiaire démontre que la compétence est bien intégrée indépendamment du contexte;
- Le stagiaire propose des actions éducatives qui dépassent les attentes;
- Le stagiaire manifeste une conscience professionnelle (jugement, rigueur, attitudes...) qui dépasse les attentes.

Le stagiaire est autonome :

- Le stagiaire est autonome dans les tâches à accomplir;
- Le stagiaire agit avec efficacité dans l'accomplissement de ses tâches;
- Le stagiaire adopte des attitudes et des comportements adéquats dans son rôle d'intervenant.

Le stagiaire démontre l'atteinte de cette habileté :

- Le stagiaire réussit à démontrer l'atteinte de cette habileté;
- Le stagiaire demande un support minimal (seulement lors de situations plus complexes ou inhabituelles).

Cette habileté est considérée en voie de réalisation :

- Le stagiaire doit recevoir un support important de la part du tuteur ou de tout autre intervenant;
- Le stagiaire demande à ce qu'on lui rappelle les tâches à accomplir ainsi que les comportements et les attitudes à adopter.

Cette habileté est insuffisamment développée :

- Le stagiaire ne réussit pas à démontrer l'habileté attendue même avec support et encadrement constant.

Dans les grilles des onglets suivants, veuillez faire un X pour l'affirmation correspondant à votre appréciation.

Compétences personnelles en lien avec la profession

Les compétences personnelles ayant une trame de fond plus foncée ont un poids plus élevé dans la cotation afin d'être significatives dans le résultat. Ces compétences sont ciblées comme étant essentielles pour l'exercice de la profession.

	Valeur	Le stagiaire agit avec assurance et de façon proactive.	Le stagiaire est autonome.	Le stagiaire démontre l'atteinte de cette habileté.	Cette habileté est considérée en voie de réalisation.	Cette habileté est insuffisamment développée.
HABILETÉ RELATIONNELLE						
1. Créer des liens avec la clientèle.	5					
2. Entretenir des contacts informels avec les intervenants et les autres membres du personnel.	5					
MOTIVATION						
3. Effectuer des recherches sur la clientèle, l'intervention et le milieu.	1					
4. S'impliquer de façon constante.	1					
DYNAMISME						
5. Mettre en action des idées et des projets d'intervention individuelle et de groupe.	1					
6. Motiver la clientèle.	1					
TRAVAIL EN ÉQUIPE						
7. Rapporter des observations lors du travail d'équipe.	1					
8. Émettre son opinion en travail d'équipe.	1					
9. Agir en tenant compte des idées des autres.	1					
10. Intervenir selon les objectifs privilégiés par le milieu.	1					
SENS DES RESPONSABILITÉS						
11. Réaliser ses engagements.	3					
RESPECT						
12. Agir en respectant les droits des clients.	3					
SAVOIR-ÊTRE						
13. Présenter une image professionnelle conforme à sa profession (<i>langage, tenue vestimentaire, posture, non verbal, etc.</i>)	5					
JUGEMENT						
14. Prendre des décisions avec discernement.	5					
15. Valider au besoin ses intentions avant d'agir.	5					

Compétences personnelles en lien avec la profession

Les compétences personnelles ayant une trame de fond plus foncée ont un poids plus élevé dans la cotation afin d'être significatives dans le résultat. Ces compétences sont ciblées comme étant essentielles pour l'exercice de la profession.

CAPACITÉ D'ADAPTATION						
16. S'adapter à des situations nouvelles/difficiles.	3					
17. S'ajuster aux autres.	3					
CONNAISSANCE DE SOI						
18. Discuter avec son tuteur de son mode de fonctionnement personnel (<i>satisfactions, fierté, difficultés, malaises vécus à travers ses actions, animations, etc.</i>)	1					
19. Utiliser ses forces, ses compétences, ses ressources personnelles pour agir de façon à atteindre les objectifs souhaités.	1					
INITIATIVE ET AUTONOMIE						
20. Demander du support au besoin.	3					
21. Planifier des actions éducatives liées aux besoins individuels et du groupe de clients.	3					
FERMETÉ						
22. Appliquer les conséquences au non-respect des règles de conduite.	1					
23. Exprimer clairement ses attentes.	1					
CRÉATIVITÉ						
24. Proposer des activités personnalisées.	1					
25. Proposer des moyens d'intervention créatifs.	1					
STABILITÉ ÉMOTIONNELLE						
26. Exprimer ses émotions de façon adaptée.	5					
27. Exprimer ses opinions adéquatement.	5					
HABILETÉS PROFESSIONNELLES						
28. Utiliser les instruments de travail clinique privilégiés dans le milieu.	1					
29. Consulter les intervenants du milieu dans l'exercice de ses fonctions.	1					

Compétences personnelles en lien avec la profession

Les compétences personnelles ayant une trame de fond plus foncée ont un poids plus élevé dans la cotation afin d'être significatives dans le résultat. Ces compétences sont ciblées comme étant essentielles pour l'exercice de la profession.

POINTS À AMÉLIORER :

COMMENTAIRES :

Compétence professionnelle 1 : Animer des groupes de travail et de clientèles (01A1)

Pour atteindre cette compétence, l'étudiant analysera la dynamique du groupe, favorisera la collaboration et la participation, appliquera des stratégies de résolution de conflits et évaluera sa capacité d'animer.

L'étudiant devra :	Valeur	Le stagiaire agit avec assurance et de façon proactive.	Le stagiaire est autonome.	Le stagiaire démontre l'atteinte de cette habileté.	Cette habileté est considérée en voie de réalisation.	Cette habileté est insuffisamment développée.
1. Cibler ses objectifs d'activité en lien avec le besoin prioritaire de la clientèle.	1					
2. Tracer un portrait global des principales caractéristiques des membres du groupe.	1					
3. Préparer à l'avance son animation.	1					
4. S'assurer de l'organisation physique des lieux.	1					
5. Donner des consignes claires.	1					
6. Faire respecter les consignes.	1					
7. Animer en tenant compte des obstacles à la participation (<i>nombre de participants, lieu, heure, tension, etc.</i>)	1					
8. Favoriser la participation de chacun.	1					
9. Planifier et/ou appliquer une stratégie de résolution de conflit, au besoin.	1					
10. Accueillir les participants et effectuer un retour sur l'activité.	1					
11. Décrire ses points forts et ses points à travailler.	1					
12. Proposer des moyens pour s'améliorer.	1					

Compétence professionnelle 1 : Animer des groupes de travail et de clientèles (01A1)

Pour atteindre cette compétence, l'étudiant analysera la dynamique du groupe, favorisera la collaboration et la participation, appliquera des stratégies de résolution de conflits et évaluera sa capacité d'animer.

POINTS À AMÉLIORER :

--

COMMENTAIRES :

--

Compétence professionnelle 2 : Relever des renseignements relatifs aux comportements d'une personne (019S)

Pour atteindre cette compétence, l'étudiant partagera au quotidien ses observations sur les comportements significatifs des clients et proposera des pistes d'analyse.

	Valeur	Le stagiaire agit avec assurance et de façon proactive.	Le stagiaire est autonome.	Le stagiaire démontre l'atteinte de cette habileté.	Cette habileté est considérée en voie de réalisation.	Cette habileté est insuffisamment développée.
Pour ce faire, l'étudiant devra :						
DRESSER UN PORTRAIT DE LA PERSONNE SUR LES DIFFÉRENTS ASPECTS :						
1. Physique et psychomoteur (<i>hygiène corporelle et motricité fine</i>)	1					
2. Intellectuel (<i>langage et mémoire</i>)	1					
3. Social (<i>contact avec les pairs et communication verbale</i>)	1					
4. Affectif (<i>expression des émotions et réaction face aux échecs</i>)	1					
5. Sexuel, moral et spirituel (<i>attitude face au sexe opposé, respect des règles sociales et croyances</i>)	1					
ANALYSER ET COMMUNIQUER SES OBSERVATIONS :						
6. Établir des liens entre les aspects de la personne.	1					
7. Identifier les forces et les limites de la personne.	1					
8. Décrire l'influence de l'environnement physique sur le comportement de la personne.	1					
9. Communiquer ses observations objectivement tant à l'oral qu'à l'écrit.	1					

Compétence professionnelle 2 : Relever des renseignements relatifs aux comportements d'une personne (019S)

Pour atteindre cette compétence, l'étudiant partagera au quotidien ses observations sur les comportements significatifs des clients et proposera des pistes d'analyse.

POINTS À AMÉLIORER :

--

COMMENTAIRES :

--